

VOS DEMARCHES DEMATERIALISEES

L'ensemble des démarches PERMIS DE CONDUIRE et CARTES GRISES s'effectuent, EN LIGNE sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (ANTS) :

Des points numériques sont à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.
A la préfecture : 4 points numériques sont ouverts de 8h30 à 13h du lundi au vendredi

Tous vos renseignements téléphoniques au 34 00

Toutes vos démarches sur : <https://ants.gouv.fr/>



SEJOUR - ASILE

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :



toutes les informations sur le site :

[http://www.gironde.gouv.fr/Immigration et intégration](http://www.gironde.gouv.fr/Immigration%20et%20intégration)

REMISE DE TITRE AVEC CONVOCATION :



ACCUEIL DE 13 h 30 A 14 h 45
du LUNDI au VENDREDI (jours et horaires d'ouverture susceptibles de varier, merci de consulter le site de la préfecture)

VOS DEMARCHES DEMATERIALISEES



toutes vos démarches sur le site :

[http://www.gironde.gouv.fr/Immigration et intégration](http://www.gironde.gouv.fr/Immigration%20et%20intégration)

NATURALISATION

ENVOI DES DOSSIERS DE DEMANDE DE NATURALISATION :



UNIQUEMENT par VOIE POSTALE
en recommandé avec accusé de réception

toutes les informations sur le site :

<http://www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers/Naturalisations>

CITOYENNETE

CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS :



Dépôt des dossiers en **MAIRIE**

la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil sur les sites :
<http://www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives/Mes-demarches-a-portee-de-clic>

PASSEPORTS EN URGENCE :

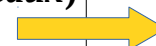


s'adresser à l'accueil général de 8h30 à 12h

UNIQUEMENT si les éléments justifiant la demande relèvent de la force majeure et pour des départs imprévus ne pouvant être différés sur présentation de justificatifs (motif d'ordre médical, humanitaire ou professionnel)

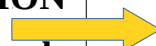
BUREAU DES ELECTIONS ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE

CHAUFFEURS VTC, CHAUFFEURS TAXIS,
EXPULSIONS LOCATIVES (arrondissement de Bordeaux)
FUNERAIRE (habilitations des professionnels)
ELECTIONS



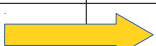
ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

REVENDEURS D'OBJETS MOBILIERS D'OCCASION
ACCORDS BI-NATIONAUX (article 2) : service national



ACCUEIL de 8h30 à 11h30
du LUNDI au VENDREDI

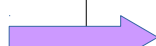
FUNERAIRE (Transports à l'étranger)



ACCUEIL du LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 15h

POLICES ADMINISTRATIVES

ARMES, DEBITS DE BOISSON, VIDEO-PROTECTION, DRONES, MANIFESTATIONS SPORTIVES ET MOTORISEES



ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

toutes les informations sur le site :

<http://www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives>